



Diagnostic assainissement obligatoire?

Par **manuchao**, le **19/03/2012** à **18:02**

Bonjour,

Dans quelques jours, nous devons aller chez le notaire pour signer le sous seing pour une maison qui est raccordée seulement partiellement au tout à l'égout, les eaux usées des toilettes et de la salle de bain allant dans une fosse septique dans le jardin. Actuellement, seul la cuisine est raccordée...

Dois-t-on exiger le diagnostic assainissement, et surtout qui doit payer les frais liés au raccordement complet de la maison au tout à l'égout?

Merci d'avance pour votre retour,